

# Le Rapport Financier 2016 de l'ASRHVP

Le budget de l'Association se divise en 2 sections : le fonctionnement et l'investissement  
(L'ensemble des volumes financiers sont précisés en TTC)

## Le fonctionnement

**Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 83 625.55 €.**

Les dépenses sont divisées en plusieurs chapitres :

- Les **charges à caractère général (chap. 11)** qui s'élèvent à 21 552.52 €, qui regroupent tous les frais généraux, tels que les impressions (Facturation, Assemblée des Propriétaires), la location des véhicules de service et le carburant lié, les frais de télécommunications (téléphones, internet), de timbres,...
- Les **charges de personnel et frais assimilés (chap. 12)**, d'un total de 59 420.68 €, pour 1.7 Equivalent Temps Plein pour les deux postes de technicienne rivière au sein de l'ASR.
- Les **autres charges de gestion courante (chap. 65)**, s'élevant à 2 300.06 €, représentant l'indemnité du Président de l'ASRHVP.
- Les **charges exceptionnelles (chap. 67)**, d'un montant de 352.29 € qui représentent les créances annulées sur la facturation, suite aux mises à jour du fichier riverain.

**Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 210 167.87 €.**

Les recettes sont divisées en plusieurs chapitres :

- **les autres redevances et recettes diverses (chap. 70)**, s'élevant à 73 650.27 €. Ce montant correspond à l'appel à redevance « droit de rives ». Il ne s'agit pas des sommes reçues, mais appelées, certaines créances étant toujours dues. Le tarif de la redevance fut augmenté pour la facturation 2016 (année de propriété 2015), passant de 10.40€ à 10.60€ pour le forfait 200 ml et de 0.052 € à 0.053 € pour les mètres supérieurs.
- Les **dotations, subventions et participations (chap. 74)**, s'élevant à 137 231.41 € qui regroupent les aides de l'Agence de l'Eau à hauteur de 60% pour les salaires et l'appel à cotisation aux communes pour la campagne de piégeage des nuisibles 2015. Cependant suite à une erreur comptable les subventions d'investissement (pour les travaux) ont été inscrites dans ce chapitre.
- Les **produits exceptionnels (chap. 77)**, d'un montant de 80.00 €, pour le remboursement des frais kilométriques suite à l'assurance du véhicule.

## L'investissement

**Les dépenses d'investissement s'élèvent à 108 119.52 €.**

Elles sont divisées en plusieurs chapitres :

- Les **travaux (chap. 23)** d'un montant de 102 943.63 €, travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) sur le Montreteau et la Vive Parence et les travaux de retrait des sédiments, des vases du cours d'eau de la Chéronne à Tuffé (ancien canal parallèle au plan d'eau), s'élevant à 11 558.40 €.
- Le **Logiciel Ségilog (chap. 205)**, contrat et maintenance du fichier riverain et du fichier comptable, pour un montant de 1 274.40 €.
- Les **réseaux divers (chap. 21538)**, concernant les études et les frais liés aux dossiers « Loi sur l'eau » des travaux de la Chéronne à Tuffé, pour un montant de 3 901.49 €.

**Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 19 250 €.**

Elles regroupent **les Subventions (chap. 13)** pour les travaux, subventions de l'Agence de l'Eau, de la Région et du Département. Cependant suite à l'erreur comptable évoquée ci-dessus, le montant des subventions reçues pour les travaux est erroné. 92 774.07 € de subventions travaux sont passés dans les subventions de fonctionnement. Le résultat d'exercice pour la section d'investissement est donc négatif.

## Compte administratif 2016 – Comparatif 2015

### Fonctionnement :

	<u>Dépenses</u>		<u>Remarques</u>
	2015	2016	
Charges à caractère général	40 951.04 €	21 552.52 €	2015 : Campagne de piégeage des ragondins
Charges de personnel et frais assimilés	49 529.53 €	59 420.68 €	Augmentation des heures de Romane Pau (24h à 27h)
Autres charges de la gestion courante	2 253.38 €	2 300.06 €	
Charges exceptionnelles	3 394.79 €	352.29 €	Moins de créances à annuler
Résultat d'exercice	30 624.06 €	126 542.32 €	2016 : Subventions d'investissement passées en fonctionnement

	<u>Recettes</u>		<u>Remarques</u>
	2015	2016	
Autres redevances et recettes diverses	73 650.27 €	72 856.46 €	
Dotations subventions	53 102.53 €	137 231.41 €	2016 : Subventions d'investissement passées en fonctionnement
Produits exceptionnels	0	80 €	

**Investissement :**

	<u>Dépenses</u>		<u>Remarques</u>
	2015	2016	
Travaux	62 925.73 €	102 943.63 €	
Logiciel SEGILOG	1 198.80 €	1 274.40 €	
Immobilisations corporelles / Réseaux divers	3 256.11 €	3 901.49 €	2015 : Bras du Coëlon à Beaufay / 2016 : Chéronne à Tuffé
Résultat d'exercice	- 37 380.64 €	- 88 869.52 €	2015 : Subventions sur année 2016 / 2016 : Subventions d'investissement passées en fonctionnement

	<u>Recettes</u>		<u>Remarques</u>
	2015	2016	
Subventions	30 000 €	19 250 €	2016 : Subventions d'investissement passées en fonctionnement

# Budget 2017

## Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
chap 11	Charges à caractère général	25 950,00 €	chap 70	Produits des services, du domaine	70 000,00 €
chap 11	Réserve		chap 73	Impôts et taxes	
chap 12	Charges de personnel et frais assimilés	63 500,00 €	chap 74	subventions/piégeage ragondins	
chap 14	Atténuation des produits		chap 74	Subvention /animation CTMA	38 000,00 €
chap 022	Dépenses imprévues		chap 75	Autres produits de gestion courante	
chap 65	Autres charges de la gestion courante	3 000,00 €	chap 76	Produits financiers	
chap 66	Charges financières		chap 77	Produits exceptionnels	
chap 67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	chap 002	Solde d'exécution de fonctionnement reporté	117 643,51 €
Chap 68	Dotations amortissements	0,00 €	chap 002	résultat 2016 / Affectation résultat investissement	
chap 023	Virement à la section d'investissement	132 193,51 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>225 643,51 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>225 643,51 €</b>
<b>Investissement</b>					
Dépenses			Recettes		
OO1	Déficit d'investissement	73 371,83 €	OO1	Excédent reporté	0,00 €
	Restes à réaliser	135 114,88 €			
2051	Logiciel SEGILOG	1 500,00 €	chap 021	Virement de la section de fonctionnem	132 193,51 €
2183	Matériel informatique	1 500,00 €	1068	Réserve	208 486,71 €
2031	maîtrise d'œuvre travaux HP	15 000,00 €	1322	Subvention CTMA	486 364,80 €
				Subvention CRBV	162 121,60 €
2313	Travaux (T2+T3+Coelon )	810 608,00 €		Subvention CD 72	81 060,80 €
	T2 totale	494 912,00 €			
	T3	275 520,00 €	1323	Subvention THP	
	Coëlon	40 176,00 €			
2313	Travaux hors programme		28	Amortissements	0,00 €
2153	Autres travaux disponible	33 132,71 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 070 227,42 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 070 227,42 €</b>